
Adresse de la société populaire de Caen (Calvados) qui annonce que les habitants du département vont faire construire un vaisseau destiné à poursuivre les ennemis, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Caen (Calvados) qui annonce que les habitants du département vont faire construire un vaisseau destiné à poursuivre les ennemis, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 313;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23985_t1_0313_0000_8

Fichier pdf généré le 21/07/2021

tous[,] réunis sous le même idiôme comme sous les mêmes couleurs[,] nous chanterons gaiement du bon français.

Vive la République, vive la Montagne.

ROUBALLIOT, FLOUTIT, MAUDON, PARADES, FOULHAT, BORDES, DULAURE, M. DULIN, VEYSSET, VALUS, MERIER, TABARDIN, BITON fils, COQUERY, PERIER, POURQUIN, ROUX, LANOUE, LAPEYRE, BONNIN, FRERE, ROSIGNOL, MARTIN, CARRIERE, GOINOT, autre BITON, LAVERCHE, MASSIS, MAUROÏ, G. TAIHAUD père, SAVOUREUX, MATHIEU, DUBREUIL, G. ROUGIER, CARTON, FAURE, TARCHUREL, JOURDES, J. AMAND, autre SAVOUREUX, DUMONTEZ, CHASSAING, CHAPRAS, autre COQUERY, autre LAPEYRE, ROUGET, MALAFOSSE, DUMOULIN, PREVON, FERRAN, BERNADAUX, BARETY, VORNOS, OLLIER, SENTUREL, GACON, SOLIER, NEUVILLE, COURS, CANUT, VESSAUYER, SIMONET, GOUARD, SANDOULI, FRANCHIER, GENIN, CAIROY, ATTEY, COSTES, DUBOIS, REY, VACHER, VAZEILLE, LAMADOU, COUX, VIALLETTE, LARDIT, autre CARTON, AUBERT [et 23 signatures illisibles].

57

La société populaire de Roquemaure, département du Gard, remercie la Convention de l'établissement du tribunal révolutionnaire qu'elle a ordonné dans le département, et des grands avantages qu'elle reçoit de ce tribunal, qui est investi de la confiance des vrais patriotes. Elle s'occupe sans cesse à le purger des malveillans; cette société sollicite qu'il soit maintenant en pleine activité.

Mention honorable, renvoi au comité de salut public (1).

58

La société populaire de Caen, département du Calvados, manifeste sa joie sur les triomphes éclatans de la République; elle jure une haine implacable aux perfides Anglais; elle annonce que les habitans du Calvados vont faire construire et équiper un vaisseau destiné à poursuivre ces vils ennemis sur toutes les mers.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Caen, 17 mess. II] (3).

Législateurs,

Quel est le cœur français qui pourroit être froid à la nouvelle des triomphes éclatans de la République; tout plie devant nos guerriers; Les plaines de fleurus, les rives de la Sambre, celles de la Meuse sont des monuments qui attestent les prodiges de la

valeur Républicaine, l'impuissance et le désespoir des tirans.

Les insensés! par leur ligue impie, ils avoient cru pouvoir arrêter les progrès de la liberté; mais l'heure fatale est sonnée; la liberté comme un torrent rapide renversera les trônes, précipitera les despotes, brisera les spectres, et assurera le Bonheur de l'univers.

Législateur[,] la société populaire de Caen est composée des descendants de ceux qui donnèrent des loix à ces féroces insulaires, qui ont la criminelle audace d'attenter à notre indépendance. le sang de nos pères ne s'est point altéré dans nos veines; nos bras guidés par le sentiment de la liberté leur porteront des coups plus terribles et plus surs. nous jurons une haine implacable aux perfides anglais; ce Serment solennel prêté dans notre séance publique ne sera pas vain; qu'ils soient retranchés de la surface du globe; ils ont commis le plus grand des crimes, ils ont outragé l'humanité

Les habitans du Calvados feront construire et équiper un vaisseau destiné à les poursuivre sur toutes les mers

Législateurs[,] disposés de nos bras, de nos fortunes, de nos vies; pour des Républicains l'individu n'est rien, la patrie est tout.

Vive la République, Vive La montagne.

LELIEVRE (*secrét.*), LECAVALIER (*vice-présid.*)

Les Membres du C. de Corresp.[:]

DETRUISSARD, VIEL, LAMARE, J.J. SAMUEL PAISANT, BOUEZ, VEREL, P.J. PAULMIER, AUBERT, char. LE LÉGER.

59

Les administrateurs du département de l'Indre écrivent à la Convention nationale : « C'est à Dieu, créateur de la liberté, que nous devons cette continuité de succès inconnue sous le régime de la tyrannie qui l'offensoit; représentans, soyez toujours terribles envers les traîtres, magnifiques envers le soldat fidèle, et généreux, et bientôt la terre étonnée demandera si la France eut des ennemis. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Indre-libre, 23 mess. II] (2).

Citoyens Représentans. Le voilà donc, encore une fois, justifié de la manière la plus éclatante[,] ce décret immortel qui reconnaît solennellement l'être suprême. C'est à lui, n'en doutons pas, c'est à ce Dieu créateur de la liberté que nous devons cette continuité de succès inconnue sous le régime de la tyrannie qui l'offensait. Conduits par son intelligence, nos Représentans mènent au combat des guerriers magnanimes et leur donnent l'exemple du courage et de l'intrépidité. Quelle différence entre de pareils chefs et les despotes cruels qui livraient froidement des hommes aux glaives de leurs concurrents pour assouvir leurs odieuses passions! Là, des victoires étaient des prodiges, ici une défaite serait un phénomène.

(1) P.V., XLII, 16.

(2) P.V., XLII, 17. *J. Sablier*, n° 1447.

(3) C 311, pl. 1253, p. 28.

(1) P.V., XLII, 17. *J. Sablier*, n° 1447.

(2) C 311, pl. 1253, p. 26.